

CONSULTATION REGIONALE SUR LA PROMOTION ECONOMIQUE
DE LA FEMME RURALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
29 juillet - 3 août 1991, Dakar, Sénégal

Questions Générales pour les Discussions

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-joint un certain nombre de questions générales concernant les thèmes principaux de la Consultation. Les expériences et les données en ce qui concerne la situation spécifique dans votre pays devront nous permettre d'approfondir les discussions sur la promotion économique des femmes rurales dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Au préalable:

1. Comment peut-on établir une méthodologie de ciblage de nos bénéficiaires, i.e., les femmes rurales et notamment les plus démunies parmi elles?
2. Comment peut-on identifier les activités menées par les femmes rurales afin de pouvoir répondre à leurs besoins?

Par rapport à chaque thème:

1. Quelles sont les contraintes faisant obstacle à l'accès des femmes aux ressources productives?
2. Comment les institutions gouvernementales et agences de développement peuvent-elles contribuer à surmonter ces obstacles? Dans votre expérience, quelles sont des approches novatrices et reproductibles pour améliorer les réponses aux besoins prioritaires des femmes?
3. Quelles mesures spécifiques pourraient être prises pour les femmes rurales par les institutions gouvernementales, les agences bi- et multilatérales et les ONG dans le but d'améliorer
 - leur accès aux ressources et services de ces institutions et organisations,
 - leurs capacités productives,
 - leur participation aux processus décisionnels?
4. Quels sont les mécanismes et les méthodes d'approche à mettre en place par les institutions de recherche et les projets de développement permettant de mieux identifier et atteindre le groupe cible, et en particulier les plus vulnérables à l'intérieur de celui-ci?
5. Quelles recommandations pouvons nous formuler afin que les gouvernements et les donateurs puissent définir et élaborer des politiques tant sectorielles que de planification macro-économique pour promouvoir le rôle économique de la femme rurale et pour répondre à ses besoins?

Sur le thème accès aux ressources:

1. Comment les contraintes d'accès aux ressources liées à l'absence de propriété et de sécurité de tenure foncière peuvent-elles être surmontées malgré les traditions et les contraintes légales?

2. Comment peut-on réduire l'impact des traditions, des lois et règlements, du temps et d'autres contraintes sur la capacité des femmes de gagner des revenus et de les contrôler (par exemple, pour faire des investissements productifs) dans le cadre de leurs responsabilités familiales?
3. Comment les institutions de financement peuvent-elles faciliter l'accès des femmes rurales à leur ressources, et en particulier au crédit et à l'épargne?

Sur le thème capacité d'utilisation des ressources:

1. Comment les services techniques, de recherche et de vulgarisation peuvent-ils orienter non seulement leurs activités mais aussi leurs moyens (personnel, budget, autres ressources) pour répondre aux besoins des femmes rurales?
2. Comment peut-on améliorer la capacité des femmes rurales à gérer leurs activités économiques agricoles et non-agricoles pour leur permettre d'accroître leurs revenus?
3. Comment peut-on harmoniser le rôle productif de la femme rurale avec ses responsabilités et contraintes domestiques, dans la famille et dans la communauté?
4. Comment peut-on protéger les femmes des effets négatifs des politiques d'austérité budgétaire, à savoir
 - la diminution des activités des services d'appui,
 - l'augmentation du coût des services de santé et d'éducation,
 - l'augmentation des prix des biens de consommation importés?

Sur le thème participation:

1. Quels rôles peuvent jouer les groupements féminins informels ou formels pour faciliter l'accès et la participation des femmes aux associations villageoises, aux coopératives et aux projets qui fournissent l'accès aux ressources productives?
2. Comment peut-on mobiliser les supports de communication pour améliorer l'échange d'information avec les femmes rurales sur leurs besoins d'une part et sur les possibilités et les moyens qui leurs sont offerts de l'autre, de façon à assurer leur participation au processus de développement?